

Actualité Sociale 2022

En présentiel ou distanciel*

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large de 2022.



Jeudi 8 décembre 2022
08h45-12h30



Barthélémy Avocats
2 rue O'Quin 64000 PAU



TARIF

300* € HT - abonnés
330* € HT - non abonnés
Par participant et par session
*la demi-journée



Pour plus d'informations :

de 9h00 à 18h00
pau@barthelemy-avocats.com
05 59 12 69 90



[Inscription](#)

Objectifs

- Identifier les évolutions du droit social afin d'en tirer des conséquences pratiques
- Déterminer les points clés des évolutions jurisprudentielles afin d'éviter tout risque de contentieux

Pré-requis

Toute personne confrontée au droit du travail.

Public

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,
Responsables des relations sociales, Juristes



Cécile Blümm

Associée
Barthélémy Avocats

Une formation animée par :

PROGRAMME

Contenu

A. Actualité législative et réglementaire

1. Le point sur les derniers textes législatifs et réglementaires à maîtriser dans la pratique quotidienne
2. Le point sur la Protection sociale : les nouveautés à maîtriser dans la gestion quotidienne de l'entreprise ou l'établissement
3. Prospective : autres dispositions importantes à connaître

B. Actualité jurisprudentielle

1. Libertés individuelles – Discrimination – Harcèlement – Egalité
2. Contrat de travail
3. Absence et suspension du contrat
4. Rupture du contrat
5. Droit syndical et représentation du personnel
6. Durée du travail et repos
7. Rémunération et autres avantages
8. Protection sociale

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours sera envoyé aux stagiaires.

A l'issue de la deuxième session de formation et en fin de formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis.
- Une évaluation des compétences via un kahoot ou un cas pratique sera réalisée.
- Nous vous demanderons également d'évaluer votre niveau de satisfaction.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet à l'entreprise d'évaluer le déroulement de l'action formation